

Le stockage des produits dangereux financé à 50%



Qui sont les bénéficiaires ?

L'Assurance Maladie offre aux entreprises de **moins de 50 salariés** une subvention afin de réduire les risques liés aux agents chimiques.



Cette Subvention Prévention TPE permet de financer...



Bacs de rétention
pour les stockage des produits chimiques.



Armoires de sécurité ventilées
de stockage de produits chimiques avec rejet des polluants à l'extérieur ou avec caisson de filtration.

50%

Un remboursement à hauteur de 50% du montant.

25000€

Pour un montant plafonné à 25 000 € HT et pour un coût minimum d'investissement de 1000 € HT.

+ de 400 références d'armoires compatibles avec cette subvention



Trionyx vous propose un large choix d'armoires toutes disponibles avec un système de ventilation ou de filtration de l'air, conformément à la réglementation CE.





Armoires multirisques modulables

- ✓ Séparation par familles de produits dangereux conformément aux prescriptions de l'I.N.R.S. et au Code de la Santé Publique.
- ✓ Solution modulable pour le stockage de vos produits dangereux.
- ✓ Aménagement des compartiments à la demande. Modèles assemblables les uns aux autres (exceptée la AB56); les modèles A1T, A2T, A3T et A4T ne peuvent-être assemblés qu'ensemble).

► VOIR +



Armoires résistantes 30 min au feu

- ✓ Résistance de 30 minutes au feu selon la courbe normalisée ISO 834.
- ✓ Socle avec cache pour déplacement aisé par transpalette, à vide, excepté pour les modèles « sous-paillasse ».
- ✓ Armoires à fermeture automatique, avec prépondérance des battants et maintien des portes en position ouverte grâce à des thermofusibles se déclenchant à partir de 47°C.

► VOIR +



Armoires résistantes 90 min au feu

- ✓ Résistance au feu de 105 minutes selon la courbe normalisée ISO 834.
- ✓ Testées au feu par un laboratoire d'essais français accrédité EN:17025 par le COFRAC, selon la courbe normalisée ISO 834.
- ✓ Poignée sur toute la hauteur de l'armoire pour une meilleure ergonomie et une facilité d'ouverture.
- ✓ Piètement permettant un déplacement aisé par transpalette : évite les lourdes manipulations et permet de déplacer aisément l'armoire en cas de nouvel aménagement.
- ✓ Cache-plinthe esthétique et simple d'utilisation sans nécessité d'outil de fixation. Roulettes de mise en place incluses pour les modèles 791+ et 792+.

► VOIR +



Armoires anticorrosion pour acides & bases

- ✓ Spécialement conçues pour le stockage des acides et des bases.
- ✓ Construction en PVC cellulaire offrant ainsi une parfaite résistance aux agressions des vapeurs et liquides corrosifs.
- ✓ Armoires compartimentées pour la séparation des acides et des bases (sauf pour le modèle APC31+, soit acides, soit bases).

► VOIR +



Armoires multirisques résistantes 30 min au feu

- ✓ Résistance de 30 minutes au feu selon la courbe normalisée ISO 834.
- ✓ Socle avec cache pour déplacement aisé par transpalette, à vide, excepté pour les modèles « sous-paillasse ».
- ✓ Armoires à fermeture de portes automatique, avec prépondérance des battants et maintien des portes en position ouverte grâce à des thermofusibles se déclenchant à partir de 43°C.
- ✓ Convient pour tout type de produits chimiques communément utilisés en laboratoire et en industrie. Séparation par familles de produits dangereux conformément au Code de la Santé Publique et aux préconisations de l'I.N.R.S..

► VOIR +



Armoires multirisques résistantes 90 min au feu

- ✓ Résistance au feu de 105 minutes selon la courbe normalisée ISO 834.
- ✓ Testées au feu et homologuées par un laboratoire européen indépendant.
- ✓ Séparation par familles de produits dangereux conformément au Code de la Santé Publique et aux recommandations de l'I.N.R.S..

► VOIR +

Bacs de rétention

Tout produit chimique stocké doit être placé au-dessus d'une rétention. Nous vous proposons des bacs de rétention pour stocker vos produits chimiques.



► VOIR +

Vous bénéficiez aussi de cette subvention pour équiper votre armoire d' un caisson de ventilation ou filtration.

Nos caissons conformes à la réglementation CE sont aussi disponibles pour être installés sur tout type d'armoire de sécurité et ainsi augmenter la sécurité des utilisateurs.

CE



Des questions ?

Contactez-nous à l'adresse commercial@trionyx.fr ou au **01.46.45.80.00**
Voir les démarches en dernière page





Quelles sont les démarches à suivre ?

Cette demande de subvention se fait **en ligne** sur le site [net-entreprises](https://net-entreprises.fr) via le compte accidents du travail / maladies professionnelles (AT/MP) de votre entreprise. Ce moyen vous permet de réserver **plus rapidement** votre subvention et de suivre en ligne le traitement de votre dossier.

Si vous n'avez pas encore créé de compte AT/MP, [c'est ici!](#)

50% Un remboursement à hauteur de 50% du montant.

25000€ Pour un montant plafonné à 25 000 € HT et pour un coût minimum d'investissement de 1000 € HT.

- 1** Je définis mon besoin et demande un devis et/ou passe ma commande Trionyx pour sécuriser mon lieu de travail, à l'adresse commercial@trionyx.fr.
- 2** Je réserve en ligne la subvention souhaitée depuis mon compte AT-MP disponible sur net-entreprise.fr.
- 3** Une fois la confirmation de prise en charge reçue (sous 2 mois après votre demande), j'envoie les justificatifs demandés (attestation Ursaff, factures acquittées, RIB, déclaration de conformité CE.) au plus tard dans les 6 mois suivant la confirmation de la réservation et avant la date de fin de la subvention.
- 4** Je constate le versement de l'aide, effectué par virement bancaire !

Plus d'infos ici !